

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE PORCHERES
SEANCE DU MERCREDI 13 MARS 2019

Le treize mars deux mille dix-neuf à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. David REDON, Maire, pour délibérer en session ordinaire.

Date de convocation : 06/03/2019.

Étaient présents : M. David REDON, Maire ; MM. Christian AÏÇOBERRY, Bernard MALAISE, Xavier DOUCET-BARRAUD, adjoints. Mme Simone BEZIER, M. Alexandre FARENZENA, Mme Dominique GARDÈRE, M. Florent SAUTEREAU et Mme Bernadette BOUFFARD-GOURLLOT.

Pouvoir de : Mme Françoise SAMUEL à Mme Simone BEZIER.

Pouvoir de : Mme Yolande SOETE à Mme Bernadette BOUFFARD-GOURLLOT.

Pouvoir de : Mme Colette BOUREAU à M. Christian AÏÇOBERRY.

Étai(en)t excusé(e)s : /

Étai(en)t absent(e)s : M. Noël MERCIER. Yanick LACHAUD Guillaume BERTRAND

Secrétaire de séance : Mme Dominique GARDÈRE.

Monsieur le maire demande de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Adhésion au groupement de commandes de Gironde Numérique pour l'achat de tableau numérique pour l'école

Accord du conseil municipal pour rajouter ce point à l'ordre du jour.

Monsieur le maire ouvre la séance et constate que le conseil municipal réunit les conditions pour délibérer valablement. Le compte-rendu de la réunion du 23 janvier 2019 n'appelle aucune remarque de la part du conseil municipal et il est approuvé à l'unanimité.

D) FINANCES

➤ APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le compte administratif 2018 est détaillé.

⇒ Section de fonctionnement

Dépenses de l'exercice		- 466 484.95 €
Recettes de l'exercice		+ 548 221.56 €
Résultat de l'exercice :	excédent	+ 081 736.61 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur	excédent	+ 172 715.66 €
Résultat de clôture	excédent	254 452.27 €

Auquel il faut rajouter le transfert ou l'intégration de résultats par		+ 609.25 €
opération d'ordre non budgétaire (dissolution du CCAS au 1/1/2018)	<i>excédent</i>	+ 255 061.52 €

⇒ Section d'investissement

Dépenses de l'exercice		- 325 229.73 €
Recettes de l'exercice		+ 379 585.22 €
Résultat de la section d'investissement de l'exercice	excédent	+ 54 355.49 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur	déficit	- 93 496.57 €
Résultat comptable cumulé	déficit	- 39 141.08 €
Restes à réaliser en dépenses		- 30 972.50 €
Restes à réaliser en recettes		+ 0.00 €
Résultat déficitaire d'investissement		- 70 113.58 €
Excédent reporté à la section de fonctionnement :		+ 184 947.94 €

Le comparatif, ligne par ligne, entre les sommes budgétisées et le réalisé est donné à chaque membre du conseil.

Après avoir entendu la présentation de Madame Simone BEZIER, doyenne d'âge, le maire sort de la salle et le conseil municipal de Porchères, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le compte administratif 2018.

Délibération n° 2019/004 enregistrée à la Sous-Préfecture de LIBOURNE.

➤ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 DU TRESORIER MUNICIPAL

Le compte de gestion 2018 du percepteur est en concordance avec le compte administratif 2018, nonobstant la somme de 609.25 € relative au transfert de résultats par opération d'ordre non budgétaire afférent à la dissolution du CCAS au 1^{er} janvier 2018. Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés du conseil municipal.

Délibération n° 2018/005 enregistrée à la Sous-Préfecture de Libourne.

➤ AFFECTATION DE RESULTAT 2018

Résultat de clôture à affecter :

Déficit reporté à la section d'investissement :	- 70 113.58 €
Excédent reporté à la section de fonctionnement :	+ 184 947.94 €

Délibération n° 2018/006 enregistrée à la Sous-Préfecture de Libourne.

II) PERSONNEL COMMUNAL

➤ MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DE L'ADJOINT ADMINISTRATIF

Le maire propose d'augmenter le temps de travail de l'adjoint administratif à temps non complet de 26 heures à 31 heures afin d'assurer la gestion du site internet et de la communication ainsi que d'autres tâches administratives dématérialisées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés accepte cette proposition.

Délibération n° 2019/007 enregistrée à la Sous-Préfecture de LIBOURNE.

III) ECOLE

➤ ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES DE GIRONDE NUMERIQUE POUR L'ACHAT DE TABLEAUX NUMERIQUES POUR L'ECOLE

Le maire informe le conseil municipal de la possibilité d'adhérer au groupement de commandes pour l'achat de matériels destinés aux technologies de l'information et de la communication pour l'éducation ce qui permettrait à l'école d'acquérir deux tableaux numériques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membre présents et représentés accepte cette proposition.

Délibération n° 2019/008 enregistrée à la Sous-Préfecture de LIBOURNE.

IV) INFORMATIONS DIVERSES

- TERRITOIRE ENERGIE (EX SDEEG) :

Le maire informe le conseil municipal que le marché d'achat d'énergie 2020-2022 pour l'électricité et le gaz a été renouvelé auprès de Territoire Energie.

Christian AÏÇOBERRY prend la parole pour informer le conseil municipal de la réunion de Territoire Energie qui a eu lieu dernièrement concernant notamment les bornes électriques, il en existe deux sortes :

- à chargement rapide en 2 heures pour un coût d'environ 11 000 €
- à chargement lent pour un coût d'environ 45 000 €.

- NOM DES RUES :

Les trous pour la pose des panneaux de rues ont été effectués par l'entreprise Signaux Girod. La distribution des certificats de numérotage va être effectuée prochainement.

- AGENDA :

- Prochain conseil municipal : 03 avril 2019 à 20 heures 30
- Commission finances : 27 mars 2019 à 20 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.